



Refus de reparation sous garantie

Par **ritch57**, le **11/01/2015** à **23:05**

J ai acheté un vidéoprojecteur chez Boulanger METZ au mois de juillet 2014, au mois de decembre 2 ronds blancs apparaissaient sur l écran, je l ai ramené au magasin, je l ai récupéré 3 semaines après, les ronds blancs avaient disparu mais le dessus de l appareil était rayé! Malheureusement 2 semaines plus tard les ronds blancs étaient revenus donc retour au magasin. Une semaine après Boulanger me rappelle pour me dire que la marque ne veut plus le réparer, prétextant un défaut d entretien pas pris en garantie? En plus j ai souscrit l extension de garantie à 5 ans. Que me conseillez-vous pour que je puisse récupérer mon vidéoprojecteur réparé?

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".

Merci pour votre attention...